

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AFRICAMAX »

Siège Abidjan, Treichville, ABIDJAN TREICHVILLE
QUARTIER FRANCE AMERIQUE NON LOIN DE CACOMIAF
LOT 86 ILOT 19, Lot 86, Ilot 19

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13/06/2023 , et enregistrés au CEPICI le 14/06/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AFRICAMAX »

Objet :

- Prestations de services
- Informatiques
- Formations
- Coaching et conseil en technologie
- Développement de solutions innovantes
- Divers . Et pour la réalisation de l'objet social :
 - l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
 - l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
 - la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
 - la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
 - et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Treichville, ABIDJAN TREICHVILLE
QUARTIER FRANCE AMERIQUE NON LOIN DE CACOMIAF
LOT 86 ILOT 19, Lot 86, Ilot 19

Dirigeant(s) M COULIBALY TIORNA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-03622 du 30/06/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°46980/GTCA/RC/2023 du 30/06/2023

